Envoyé en préfecture le 07/10/2022

Reçu en préfecture le 07/10/2022

Affiché le



ID: 087-218716603-20221004-202228-DE

Mairie 1 Place de la Mairie SAINT MARTIN LE VIEUX 87700

DU CONSEIL MUNICIPAL N°2022/28 EN DATE DU 04/10/2022

DELIBERATION

Nombre de Conseillers

En exercice: 15 Présents: 13 Représentés: 00 Votants: 13 Exprimés: 13 Pour: 13

Contre: 00 Abstention: 00

178

E3

1/3

Le Conseil Municipal de Saint Martin Le Vieux s'est réuni en session ordinaire, le 4 octobre 2022, à 20h, à la mairie, selon la convocation en date du 28 septembre 2022, sous la présidence du maire, Madame Sylvie ACHARD.

<u>Présents</u>: Mmes ACHARD. LEONARD. DUBARRY. ESCALIER. BAYLE. MARCILLAUD. GIROIR

Mrs LAVALADE. PETILLON. JOUHANNEAU. DELOMENIE. LEVEQUE. MOUSNIER

Monsieur Damien LEVEQUE a été élu secrétaire de séance

ENCART PUBLICITAIRE: DEMANDE DE PARTICIPATION

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de demander une participation financière aux entreprises et commerçants, en contrepartie d'une parution publicitaire dans le bulletin municipal et dit que les tarifs sont fixés selon leurs dimensions :

pour un format 90 x 50 mm = 75 € TTC

Un titre de recette sera émis au nom de l'entreprise et la somme sera imputée à l'article 7588 du budget communal.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus ; Au registre sont les signatures ;

> Le Maire, Sylvie ACHARD



Affichée le 07/10/2022 Transmise le 07/10/2022